Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 68 (1973)

Heft: 1-fr

Artikel: Le Conseil administratif de la Ville de Genève décerne la Médaille

"Genève reconnaissante à M. Léopold Gautier

Autor: Ganter, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174329

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

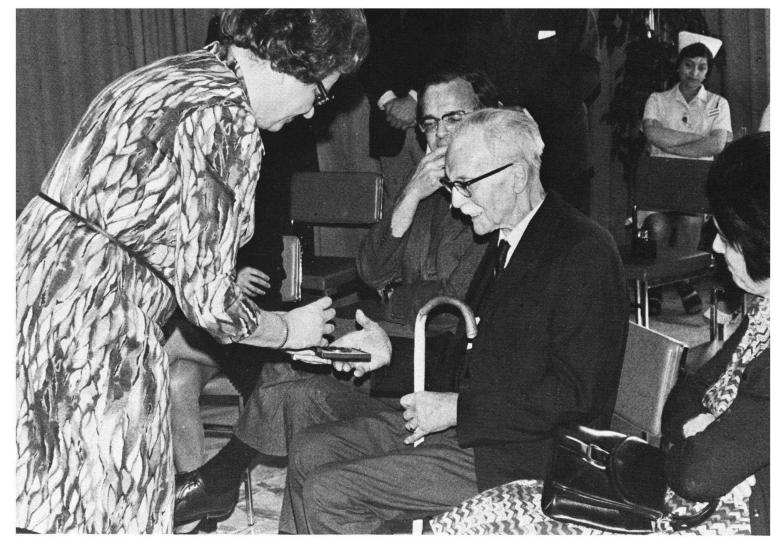
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Le Conseil administratif de la Ville de Genève décerne la Médaille «Genève reconnaissante» à M. Léopold Gautier

Au début de l'année, le Conseil administratif de la Ville de Genève faisait parvenir à M. Léopold Gautier, président d'honneur de la Société d'art public et rédacteur de l'édition française de notre revue, le message suivant:

Nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil administratif a décidé de vous accorder la médaille «Genève reconnaissante». Cette distinction est décernée aux personnalités qui, à des titres divers, peuvent être considérées comme ayant bien mérité la gratitude de notre Cité.

Le Conseil administratif a estimé que tel est votre cas, en raison notamment de votre activité au sein de la Société d'art public dont vous avez assumé la présidence pendant 12 ans et dont vous êtes, depuis 5 ans environ, président d'honneur. Pendant cette période, vous avez agi avec discernement et constance pour une cause qui vous tient à cœur, celle de la sauvegarde de notre patrimoine historique, artistique et architectural. Vous l'avez fait dans la ligne d'une vieille tradition genevoise qui tend malheureusement à se perdre, à savoir celle du dévouement bénévole à la chose et au bien public.

La médaille «Genève reconnaissante» est une distinction très rarement accordée. La cérémonie de remise eut lieu le mardi 30 janvier 1973. M. Gautier reçut la médaille de vermeil des mains de Madame Lise Girardin, maire de la Ville de Genève, conseiller aux Etats. Madame Girardin souligna en termes heureux la magnifique carrière pédagogique du titulaire et ses insignes mérites pour la défense du patrimoine historique et artistique genevois. M. Gautier exprima sa gratitude et évoqua non sans humour quelques faits marquants de son activité.

On notait la présence de Madame Léopold Gautier et des membres de la famille, de trois conseillers administratifs de la Ville qui fréquentèrent le collège sous la direction de M. Gautier, MM. Buensod, Raisin et Ketterer, de M. Ganter, actuel président de la Société d'art public et ancien maire de la Ville, et de plusieurs personnalités amies.

Nous présentons à M. Léopold Gautier nos vives félicitations et nos vœux pour une heureuse évolution de sa santé.

E. Ganter